8 rue du Bois Joli
63800 COURNON D'AUVERGNE
FRANCE
Tél : +33 (0)4 73 69 90 60
www.bmstores.fr

B&M FRANCE

Règlement officiel du jeu-concours B&M

Article 1 — Société organisatrice

La société **B&M France SAS**, Société par Actions Simplifiée au capital de 69 537 450 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro **311 315 329 RCS Clermont-Ferrand** (SIRET : 311 315 329 00848), dont le siège social est situé au **8 rue du Bois Joli, 63800 Cournon-d'Auvergne** (ci-après désignée « la Société Organisatrice »), organise un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat du **6 novembre à 17h00 au 20 novembre à 23h59**.

Ce jeu-concours est organisé simultanément sur deux plateformes : **Instagram et TikTok**.

Article 2 — Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, disposant d'une connexion Internet et d'un compte utilisateur actif sur le réseau social concerné.
Sont expressément exclus de la participation les membres du personnel de la Société Organisatrice ainsi que les membres de leur foyer direct.

La participation est strictement personnelle et nominative. Il ne sera admis qu'une seule participation par personne physique et par plateforme.

Article 3 — Modalités de participation

Le concours débute le **6 novembre à 17h00** et se clôture le **20 novembre à 23h59**.

Pour valider sa participation, l'utilisateur doit réaliser les étapes suivantes sur la ou les plateformes de son choix :

- **Sur Instagram :**
 1. Aimer le post officiel du concours.
 2. Suivre le compte Instagram officiel **@bm_france_officiel**.
 3. Identifier **1 ami** en commentaire sous le post.
- **Sur TikTok :**
 1. Aimer la vidéo officielle du concours.
 2. Suivre le compte TikTok officiel **@bm_francetv**.
 3. Identifier **1 ami** en commentaire sous la vidéo.

Toute participation enregistrée avant le 6 novembre à 17h00 ou après le 20 novembre à 23h59, incomplète, ou issue de profils automatisés/robots sera automatiquement considérée comme nulle.

8 rue du Bois Joli
63800 COURNON D'AUVERGNE
FRANCE
Tél : +33 (0)4 73 69 90 60
www.bmstores.fr

B&M FRANCE

Article 4 — Dotations et conditions d'utilisation

4 gagnants seront désignés sur Instagram et 4 gagnants sur TikTok, soit **8 gagnants au total.**

Chaque gagnant remportera : **1 Sapin Pop Up B&M de 1,80 m**

Valeur commerciale indicative du lot : **39.99 au lieu de 49.99 TTC par gagnant.**

Les lots ne peuvent être ni échangés, ni remboursés, ni faire l'objet d'une contrepartie financière ou monétaire, même partielle.

Article 5 — Désignation des gagnants et annonce des résultats

Le tirage au sort sera réalisé le **23 novembre** de manière aléatoire parmi l'ensemble des participants conformes de chaque plateforme (via un outil de tirage au sort aléatoire certifié ou équivalent).

Les résultats seront annoncés le **23 novembre en story** sur les comptes et pages officiels respectifs (**@bm_france_officiel** et **@bm_francetv**). Les gagnants seront également contactés par message privé (DM) sur la plateforme concernée.

Article 6 — Attribution des lots et forclusion

Les personnes tirées au sort disposeront d'un **délai strict de 30 jours calendaires** à compter de la notification de leur gain pour répondre par message privé et transmettre leurs coordonnées complètes nécessaires à la remise du lot.

Passé ce délai de 30 jours sans réponse ou en cas de coordonnées invalides/incomplètes, le gagnant sera déchu de ses droits au lot. Les lots concernés seront alors, au choix exclusif de la Société Organisatrice, réattribués à un gagnant suppléant ou définitivement annulés.

8 rue du Bois Joli
63800 COURNON D'AUVERGNE
FRANCE
Tél : +33 (0)4 73 69 90 60
www.bmstores.fr

Article 7 — Décharge de responsabilité

Ce jeu-concours n'est en aucun cas sponsorisé, approuvé, administré par ou associé aux sociétés **Meta Platforms Ireland Ltd. (Instagram)** et **ByteDance / TikTok Technology Ltd.**

Ces plateformes ne sauraient être tenues responsables en cas de litige relatif à ce concours. L'ensemble des informations recueillies est destiné uniquement à la société B&M France SAS.

Article 8 — Données à caractère personnel (RGPD)

Les données nominatives recueillies dans le cadre du concours sont traitées par la société B&M France SAS uniquement pour l'organisation du jeu, la validation des participations et l'acheminement des dotations.

Elles ne seront conservées que pour la durée nécessaire à ces finalités. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », chaque participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression de ses données personnelles, qu'il peut exercer en formulant sa demande par courrier électronique à l'adresse suivante : **accueil.client@bmstores.fr**.

Article 9 — Consultation du règlement

Le présent règlement complet est consultable gratuitement pendant toute la durée du jeu via le lien disponible dans la bio de tous les réseaux sociaux B&M ainsi que sur le site internet. Une copie peut être adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande écrite auprès de la Société Organisatrice.